

Covid-19 : Des formations adaptées aux salariés en activité partielle

Publié le 7 mai 2020

The Nuum Factory, l'école de la transformation digitale, met en place des formations pour les salariés que la crise du Covid-19 a contraints à l'activité partielle. Grâce au renforcement du dispositif FNE-Formation, les coûts pédagogiques sont totalement pris en charge.

Ces formations sont accessibles à toutes les entreprises et à leurs salariés en chômage partiel, par une simple convention signée entre l'entreprise et la Direccte (les OPCO en Auvergne-Rhône-Alpes)

Les formations proposées sont les suivantes :

- Piloter sa présence digitale et ses réseaux sociaux - 9 heures
- Formation de formateur : concevoir et animer une classe virtuelle - 7 heures

Transformation digitale

- Utilisation de Slack et Trello - 8 heures
- Collaborer à l'ère numérique : les outils collaboratifs - 9 heures

Ressources Humaines

- Organiser sa pratique du télétravail - 9 heures
- Manager en télétravail : les clés pour maintenir la proximité managériale avec ses collaborateurs à distance - 9 heures

Informatique et système d'information

- Initiation à la programmation en langage Python - 35 heures
- Initiation au Design Thinking - 9 heures
- Initiation à l'analyse et à la visualisation de données avec "Power BI" - 9 heures

Pour en savoir plus : 04 78 77 35 46 ou areynaud@thenuumfactory.fr